



CONDITIONS GENERALES DES GROUPES

1 Inclus – Non inclus

- Voir chaque programme concerné.

2 Ces tarifs sont valables jusqu'au 31/03/2017

- Tant qu'il y a de la disponibilité sur les vols.
- Tant qu'il y a de la disponibilité dans les hôtels du programme.
- Les tarifs ont été calculés sur base des taxes en vigueur le 01/09/2016.

3 Options / Réservations

- Demande d'option par le client : sans engagement jusqu'à une date convenue entre le client et l'organisateur.
- Une fois cette date d'option sans engagement dépassée : le client décide de l'exécution ou non du voyage. S'il décide de cette exécution, cette option devient une confirmation ferme dans laquelle le client convient de respecter le nombre minimum de pax demandé pour la réalisation du voyage*. Un acompte de 10% devra être versé et seulement à ce moment, l'option deviendra une réservation effective. Les modalités d'acomptes seront donc les suivantes :
 - A la confirmation de l'option : 10%
 - 4 mois avant le départ : 20% supplémentaire
 - 3 mois avant le départ : 20 % supplémentaire
 - Solde : entre 2 à 1 mois avant le départ.

Ces conditions sont valables si aucunes autres conditions n'ont été négociées.

* voir les conditions de l'offre reçue

4 Modifications / Annulations

- Toute modification (changement de nom, de langue, de type de chambre,...) entraîne les frais suivants :
 - A plus de 30 jours avant le départ : sans frais
 - A moins de 30 jours avant le départ : 20€/personne
- En cas d'annulation individuelle et partielle du groupe, les frais suivants sont d'application :
 - A plus de 60 jours avant le départ : 10% du montant total
 - 60 à 51 jours avant le départ : 50% du montant total
 - 50 à 30 jours avant le départ : 60% du montant total

- 29 à 20 jours avant le départ : 70% du montant total
- 19 à 0 jours avant le départ : 100% du montant total

- En cas d'annulation totale du groupe :
 - Les acomptes versés et arrivés à échéance sont non remboursables

Attention : aux conditions de modifications et d'annulations décrites ci-dessus, s'ajoutent les conditions particulières concernant les billets d'avion :

Toute modification ou annulation entraînant un changement du billet d'avion est soumise à l'accord préalable de la compagnie aérienne. Les frais réclamés par celle-ci seront répercutés auprès du voyageur et pourront s'élever jusqu'à 100% du prix du billet d'avion.

RESPONSABLE ÉDITORIALE EXPAIRTOURS LIC 5496
RUE DE LA MONTAGNE 60 1000 BRUXELLES